



INFILTROMÉTRIE—ÉTANCHÉITE À L'AIR « LA PERMEABILITÉ DES BÂTIMENTS »

L'infiltrométrie, par le contrôle et la mesure de l'étanchéité à l'air du bâti, quantifie et aide à optimiser les fuites d'air au travers des parois de l'enveloppe d'un bâtiment.

C'est un contrôle obligatoire pour les bâtiments BBC-Effinergie, un critère indispensable pour les maisons à ossature bois et les maisons passives, une mesure primordiale pour évaluer la bonne mise en œuvre des matériaux et traquer les défauts d'isolation responsables de plus de 25% des pertes de calories dans un bâtiment.

Pour la RT 2012, la perméabilité à l'air devient incontournable et représente un diagnostic d'avenir dans la construction et la rénovation.

Objectifs de la formation :

La formation est destinée aux intervenants de la construction qu'elle soit traditionnelle ou spécifique (mono mur, bois, paille...).

Elle permet de sensibiliser à tous les niveaux, les intervenants sur le bâti, de la conception à la réalisation :

- Architectes, Bureaux d'études
- Maîtres d'œuvre
- Artisans (Charpente – Isolation – Cloisons – Electricité – Plomberie)

sur l'importance de l'étanchéité à l'air.

- Comprendre l'impact de la perméabilité à l'air sur la performance énergétique, et la qualité du bâti.
- Connaître les moyens de contrôles de l'étanchéité à l'air.
- Expliciter l'étanchéité à l'air :
 - Réglementation et Labels
 - Les bâtiments BBC – EFFINERGIE
- Comment rendre un bâtiment étanche à l'air ?
- Maîtriser la mise en œuvre.
- **Test de démonstration sur chantier ou en centre de formation.**

Public concerné :

Architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, artisans, techniciens issus des filières du B.T.P.

Durée :

Une journée.

Les horaires :

09h00 – 12h30 et 14h00 – 18h30

Effectif formé :

L'organisme de formation accueillera de **6 à 10** personnes.

Formateurs : 2 formateurs autorisés Effinergie

Dates et lieu :

Voir bulletin d'inscription et calendrier

Tarif :

500 € H.T par personne (déjeuners compris)

Contact :

N° vert 0800 100 801 (appel gratuit)

Email : info@sirteme.com

**PROGRAMME DÉTAILLÉ
DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE**

Cette formation est reconnue par Effinergie et le ministère en charge de la construction.

Elle entre dans le cadre de la formation théorique nécessaire pour devenir opérateur de mesure autorisé: voir à cet effet la procédure correspondante sur le site internet www.sirteme-formations.com et la qualification 8711 de l'organisme Qualibat.



INTERVENANTS : FORMATEURS SIRTEME RECONNUS PAR EFFINERGIE

NUMÉRO D'AGRÈMENT FORMATION : 93 06 06361 06 délivré par la préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur

SUPPORTS ET DOCUMENTS : Dossier récapitulatif de la journée sur clé USB. Attestation de présence.

FORMATION ELIGIBLE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour le financement renseignez-vous auprès de l'organisme dont vous dépendez

FORMATIONS INTRA ENTREPRISE: modules spécifiques disponibles, déplacement sur site, nous contacter.

INSCRIVEZ-VOUS! Calendrier et bulletin d'inscription disponibles sur sirteme-formations.com